



Référendum contre la privatisation du SAN

Infos pratiques SUD

Quelques données sur le référendum contre la privatisation du SAN (Service des automobiles et de la navigation)

Date de publication de la loi : vendredi 4 mai 2007, dans la Feuille des avis officiels (FAO).

Délai impératif pour le renvoi des signatures : **mercredi 6 juin 2007**.

Nombre minimum de signatures à récolter : **12'000**.

Une feuille de signatures par commune. (Attention : seules les personnes qui résident dans une même commune peuvent signer la même feuille !)

Seul-e-s les citoyen-ne-s suisses peuvent signer ...

mais rien n'empêche les personnes étrangères de récolter des signatures !

Matériel disponible :

1. une feuille de signatures avec le sigle SUD (argumentaire du comité référendaire au verso) que vous devez renvoyer – même incomplète - à SUD, Chauderon 5, 1003 Lausanne, d'ici au 06.06.2007). Télécharger ici.
2. une carte à trois signatures, affranchie à forfait pour le retour au comité référendaire (même délai). A commander.

Merci de renvoyer aussi vite que possible toutes les signatures récoltées (cela nous permet de savoir où nous en sommes).

Demandez-nous du matériel supplémentaire si vous en avez besoin.

Vous pouvez également photocopier vous-même les feuilles de référendum SUD.

Le secrétariat fédéral et les équipes syndicales des organisations de SUD peuvent venir sur les lieux de travail ou organiser des réunions d'information. N'hésitez pas à nous contacter !

Quelques arguments de plus...

Le comité référendaire publie un argumentaire commun. Nous y ajoutons les éléments suivants (de plus amples informations sur le SAN se trouvent en outre sur notre site).

1. De nouvelles privatisations menacent

La privatisation du SAN ouvre la voie à de nouvelles privatisations, en premières lignes celles du CHUV et de certaines activités de l'enseignement professionnel public et, au-delà, celles de l'école, de la police, des prisons, etc.

2. Qui dirigera le SAN privatisé?

Les personnes qui dirigeraient le SAN privatisé seraient les mêmes qui ont dégradé ce service. Le directeur du SAN privatisé serait probablement M. Romain Boichat, actuel chef de service. De mauvaises langues prétendent que le Conseiller d'Etat sortant Charles-Louis Rochat, chef du DSE, se verrait bien présidant aux destinées du Conseil d'Administration du service privatisé. Il gagnerait ainsi une retraite encore plus confortable que celle que lui garantit sa magistrature.

3. Toujours les mêmes changeant de casquettes

Ce seraient donc les mêmes qui ont refusé au SAN les moyens, les investissements et les effectifs pour remplir ses missions qui dirigeraient la nouvelle entité. Après avoir tout fait pour que la privatisation se présente comme la seule issue, les fossoyeurs du SAN public veulent maintenant diriger le SAN privé.

4. Combien gagneront le directeur, les grands cadres et le Conseil d'Administration?

C'est la question. Il faut que ces chiffres soient rendus publics. Et qui paiera ? D'où viendra cet argent ? Qui sera tondu ?

5. Généralisation du modèle Widmer

L'actuelle organisation du travail et des horaires imposés à la majorité du personnel administratif (qui est illégale au regard de la Loi sur le personnel – Lpers) deviendra la règle pour tout le monde, y compris dans le secteur technique du SAN privatisé. La tentative d'imposer deux lieux de travail aux inspectrices, que nous avons combattue avec succès, sera à coup sûr renouvelée.

6. Fins des annuités et de l'indexation

Dans le SAN privatisé, le projet de M. R. Boichat est de supprimer les annuités (augmentations salariales annuelles). Il faut savoir que le « simple » passage de 15 à 20 annuités - en 2003 avec l'introduction de la Lpers - a fait perdre une moyenne de CHF 100'000.- sur la carrière d'une personne salariée à l'Etat de Vaud. L'indexation aussi sera remise en question. Il y aura des conséquences sur le deuxième pilier (retraites) des employé-e-s du SAN et de tout le personnel public en général.

7. Libéralisation coûteuse pour les salarié-e-s et les usagers-ères

La libéralisation des contrôles techniques dès 2009 et les investissements lourds qu'implique la privatisation auront des conséquences : la surcharge de travail, le stress et des baisses de salaire pour les salarié-e-s, l'augmentation des taxes et émoluments pour les usagers-ères.

**SIGNEZ et FAITES SIGNEZ LE REFERENDUM
contre la privatisation du SAN !**